



Sécurité élus

Une **protection rapprochée**
pour faire face aux risques
liés à votre fonction

Votre mission d'élus en toute sérénité

SMACL Assurances garantit les risques liés à votre fonction

Votre mission d'élus vous amène chaque jour à prendre des décisions ou mettre en œuvre des actions très surveillées par votre environnement juridique, social, politique, économique et financier, voire même directement par vos administrés. **L'exercice de votre mandat vous expose ainsi directement à tous les risques principalement pénaux mais aussi de responsabilité civile personnelle** : pollution, incident, accident, erreur administrative... En cas de manquement aux obligations légales, même involontaire ou dénué d'intention malveillante, vous pouvez être contraint de dédommager d'éventuelles victimes mais surtout d'assumer vos propres frais de défense.

En souscrivant Sécurité élus, vous bénéficiez des services de SMACL Assistance dans le monde entier.



Une protection qui permet aux conseillers municipaux de souscrire selon leur convenance : tous ensemble, en entrée libre ou individuellement.

Exemple de mise en cause

Le traitement chimique d'un plan d'eau municipal s'avère inefficace. Le maître nageur ne voit pas la victime qui se noie dans l'eau trouble. Dans cette hypothèse, le maire peut être condamné au plan civil et au plan pénal sur la base d'un manquement grave à son obligation de sécurité. Via le contrat Sécurité élus, SMACL Assurances prendra en charge la défense de l'élus et couvrira les dommages causés aux tiers mis à la charge de l'élus.

Sécurité élus :

Garanties

Défense pénale

Action amiable ou judiciaire

Responsabilité civile personnelle

Tous dommages confondus

Dommages matériels et immatériels consécutifs

Dommages immatériels non consécutifs

Dommages de pollution accidentelle

Dommages corporels

Tous dommages corporels consécutifs à un accident dans l'exercice des fonctions d'élus

Une protection 4 en 1

1/ Prise en charge de votre défense pénale

Si votre responsabilité pénale personnelle est recherchée, pour une infraction ou un délit non intentionnels, commis dans l'exercice de votre fonction, SMACL Assurances prend en charge les frais inhérents à votre défense*. Vous restez libre de choisir votre avocat.

(*Les peines d'amende éventuellement prononcées par le tribunal ne sont pas assurables).

2/ Couverture de votre responsabilité civile personnelle

La garantie du contrat Sécurité **élus** couvre l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers, à la suite de fautes ou négligences non intentionnelles.

3/ Indemnisation en cas de dommages corporels

Si vous êtes victime d'un accident dans l'exercice de vos fonctions, sur la route, sur un chantier, à la mairie, etc., quelles que soient les circonstances, le contrat Sécurité **élus** prévoit la prise en charge de l'intégralité de vos dommages corporels.

4/ Ecoute psychologique

Dans le cadre de vos fonctions d' élu, SMACL Assistance organise et prend en charge une écoute psychologique, lors de la survenance d'événements traumatisants (accident, maladie grave, décès, agression, mise en cause judiciaire, etc.).

À savoir

La garantie du contrat Sécurité **élus** est exclusivement délivrée dans le cadre de la mission d' élu communal et intercommunal. Cette garantie n'a pas pour objet de couvrir le risque d'autres mandats électifs qui pourra faire l'objet d'un contrat complémentaire souscrit à titre individuel auprès de SMACL Assurances.

- **groupe entrée obligatoire** : vous souscrivez avec l'ensemble de votre équipe
- **groupe entrée libre** : vous et les élus qui le souhaitent
- **entrée individuelle** : vous choisissez de souscrire seul Sécurité **élus**

la protection sans franchise

Montants

Franchise

A concurrence de 30 000 €

Aucune

6 100 000 €

Aucune

3 050 000 €

Aucune

770 000 €

Aucune

1 525 000 €

Aucune

A concurrence de 460 000 €

Aucune

Sécurité élus



Vous souhaitez

- en savoir plus sur **Sécurité élus**
- recevoir une proposition personnalisée

05 49 32 56 56

OU

smacl.fr

SMACL Assurances

141 avenue Salvador-Allende
79031 NIORT CEDEX 9

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise à conseil de surveillance et directory régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605